



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Repenser le tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur au prisme de la **transition écologique**

Mars 2024



audat.var
AGENCE D'URBANISME
DE L'AIRE TOULONNAISE ET DU VAR



SOMMAIRE

Contexte et état des lieux

2

- Objectifs
- Chiffres-clés
- Impacts transversaux

Quelles problématiques territoriales en région ?

- **Tourisme et littoral** : gérer les flux et atténuer la pression 6
- **Le tourisme en montagne** : un devenir en question 10
- **Le tourisme en ville** : comment le réinventer ? 14
- **Tourisme et territoires ruraux** : des pratiques déjà à l'œuvre dans l'arrière-pays 17

Contexte et état des lieux

En 2020 et 2021, face à la pandémie de Covid-19, l'industrie touristique s'est retrouvée confrontée à une crise économique sans précédent avec pour conséquence directe de nombreuses restrictions liées aux déplacements et la chute du nombre de séjours touristiques à travers le monde. De fait, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les chutes de fréquentation touristique ont atteint jusqu'à -73 % en 2020¹. Au-delà de ses retombées économiques pour les professionnels du secteur et sur le PIB des économies nationales, cet arrêt quasi-total de l'activité touristique a également accéléré le débat sur l'adaptation du tourisme à la transition écologique et le nécessaire changement de ses pratiques. « Slow tourisme », « Monde d'après² », « Décroissance touristique³ », « Tourisme : stop ou encore ?⁴ », « Sobriété touristique⁵ » ... autant de questionnements et de formulations qui ont alimenté les réflexions, déjà à l'œuvre depuis quelques années, sur le devenir touristique.

Au niveau national, la puissance publique s'est également emparée du sujet à travers plusieurs démarches telles que le lancement de plusieurs appels à projets, de fonds⁶ ou bien encore avec l'annonce en juin 2023 d'un plan de lutte contre le surtourisme axé principalement sur la gestion des flux touristiques et leur acceptabilité par les habitants. Enfin, bien que l'année 2022 ait été considérée comme une année exceptionnelle pour la reprise de l'activité touristique et notamment en France avec « *des recettes du tourisme international s'élevant à près de 58 milliards d'euros, soit un niveau supérieur à celui de 2019*⁷ », les pratiques d'un modèle qui a perduré pendant des décennies ne sont plus adaptées aux enjeux actuels de transition écologique.

L'injonction d'une adaptation au changement climatique apparaît incontournable face à l'accentuation de ses effets, dans une région méditerranéenne aux températures historiquement élevées. En période estivale, la multiplication des épisodes caniculaires⁸ et des incendies, ou encore les épisodes de sécheresse, questionnent la capacité des territoires les plus attractifs à continuer à accueillir un tel afflux de touristes. En hiver, c'est la baisse du taux d enneigement dans les stations de basse et moyenne altitude dans les Alpes du Sud qui interroge les pratiques.

L'évolution progressive du climat ou la répétition d'évènements climatiques extrêmes pourraient également, à terme, avoir une double conséquence sur la fréquentation touristique : le renforcement de la désaisonnalisation ou encore l'orientation des touristes vers d'autres profils de territoire sont encore trop peu mis en œuvre, que ce soit par les collectivités, les professionnels ou les touristes eux-mêmes. En PACA, ces adaptations deviennent d'autant plus indispensables de par la présence d'une biodiversité à la fois exceptionnelle par sa richesse mais aussi très fragilisée par la pression des activités humaines qu'elle subit, dont celle du tourisme. Ce dernier représente d'ailleurs une ressource très importante dans l'économie régionale, qui pourrait inciter l'ensemble des

1 Fréquentation touristique Bilan 2020 - CRT - <https://provence-alpes-cotedazur.com/app/uploads/crt-paca/2021/09/bilan-tourisme-2020.pdf>

2 <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/quel-monde-d-apres-pour-le-tourisme-919708.html>

3 <https://www.tourisme-espaces.com/doc/10873.prets-decroissance-touristique.html>

4 <https://www.alternatives-economiques.fr/tourisme-stop/00100232>

5 https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/05/31/sobriete-touristique-un-combat-culturel-et-ferroviaire_6128312_3234.html

6 Création du Fonds Tourisme durable en 2021, Lancement du plan Avenir Montagnes en 2021, Lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Aménagement touristique durable" en 2022

7 <https://www.atout-france.fr/actualites/note-de-conjoncture-fevrier-2023>

8 Plusieurs records de températures ont encore été battus à l'été 2023 comme l'enregistrement d'une température de 42,7 degrés à Orange dans le Vaucluse (source : Météo France – Bilan climatique de l'été 2023)

acteurs du secteur (collectivités, opérateurs publics et privés) à mettre en place des actions conciliant à la fois l'accueil des touristes, le renforcement des actions de préservation et de gestion d'accueil soutenable sur les sites et le maintien durable des emplois du secteur touristique. Cette transition du tourisme vers un modèle durable s'accompagne également de dispositifs financiers et d'aides permettant aux territoires d'engager un processus de transition touristique et écologique⁹ autour de l'hébergement, la gestion des flux touristiques ou encore la transition énergétique des bâtiments (hôtels, centres de loisirs, etc.)

Objectifs

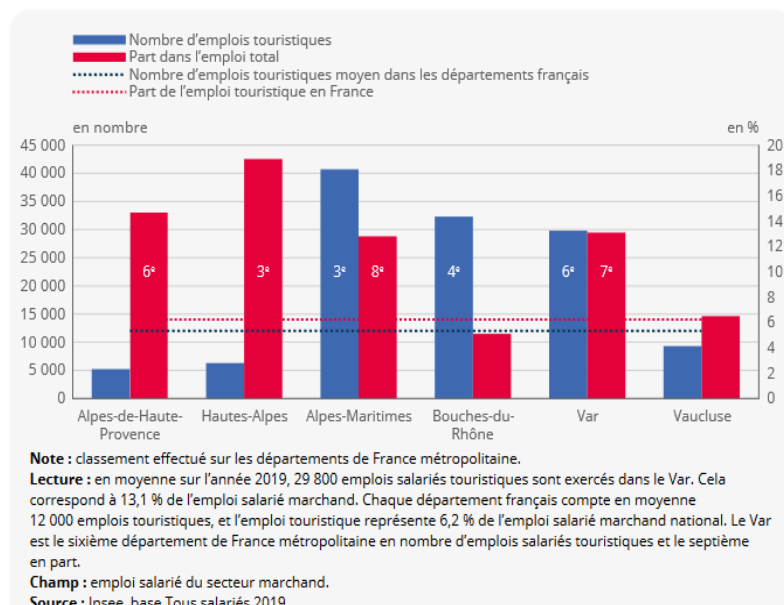
C'est dans le cadre du programme partenarial régional entre l'État et les agences d'urbanisme de la région PACA, que l'AGAM, l'AUDAT.var et la DREAL PACA ont souhaité explorer ces enjeux d'adaptation et de résilience à travers l'interface entre tourisme et transition écologique. Ce travail, coordonné par la DREAL PACA, s'articule principalement autour d'un premier recensement de démarches tournées vers l'adaptation de sites ou de modèles touristiques, sur les effets du changement climatique sur les espaces touristiques mais contribue aussi à montrer des exemples d'adaptation ou de pratiques vertueuses.

L'objectif de ce document est de mettre en avant les grandes problématiques qui se situent à l'interface du tourisme et de la transition écologique, en considérant à la fois des approches géographiques (par typologie de territoire : littoral, montagne, milieux urbain et rural) et des impacts transversaux autour de la mobilité, la gestion des ressources et des déchets, la gestion des flux, l'évolution des hébergements, le marketing territorial. Quel avenir pour les stations des montagnes à l'heure du réchauffement climatique ? Comment gérer la surfréquentation touristique dans les sites naturels remarquables ? Comment gérer les conflits habitants/touristes en milieu urbain ? Autant de questions récurrentes qui sont analysées ici à travers des études et des chiffres-clés, des exemples territoriaux concrets, et la mise en avant de dispositifs existants dans le but d'accompagner les territoires sur la voie de la transition touristique et écologique.

Chiffres-clés

Très attractive, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concentre une part importante d'emplois directement liés à l'activité touristique. Selon l'INSEE¹⁰, en 2019, l'accueil de touristes permet de générer 124 000 emplois salariés avec pour la moitié d'entre eux des emplois issus des secteurs de la restauration et de l'hébergement.

► 1. Nombre d'emplois salariés touristiques et part de ces emplois dans l'emploi salarié marchand des départements de la région



9 Dispositifs d'aide pour le tourisme portés par la Région Sud : [lien internet](#)
 10 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631059>

Si le département des Hautes-Alpes atteint un pic d'emplois touristiques lors des saisons hivernales grâce à l'activité ski, les autres départements accueillent des touristes, en grande majorité, pendant les deux mois d'été. Les 124 000 emplois représentent une part importante de la part totale des emplois salariés de la région soit 8,9 %, bien au-delà de la moyenne nationale établie à 6,2%. À ces chiffres s'ajoutent également les emplois non-salariés (29 000), qui représentent les travailleurs indépendants dont l'activité dépend directement de la présence de touristes.

Toujours selon l'INSEE¹¹, après deux années atones (2020-2021) dues à la crise sanitaire, on note en 2022 en région une hausse de 1,3 % de la fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de la région par rapport à 2019. Au total, ce sont donc 54,6 millions de nuitées, soit 680 000 nuitées de plus qu'avant la crise sanitaire.

En matière de richesse créée par l'économie touristique, le Comité Régional du Tourisme (CRT) Provence-Alpes-Côte d'Azur, estime qu'en 2021¹², le tourisme en PACA a représenté :

- 19,8 milliards d'euros de consommations touristiques
- 13 % du PIB régional
- 25 000 entreprises TPE/PME

On voit ainsi que le tourisme a des impacts majeurs en matière d'économie, et est de fait un champ d'intervention sensible au niveau local. Mais il représente également un tel afflux sur des périmètres géographiques resserrés qu'il a des répercussions très significatives sur l'ensemble du fonctionnement territorial, que ce soit en matière de logements (poids des résidences secondaires ou logements d'hébergement touristique dans le parc de logements existants, besoin d'une offre de logements saisonniers), de flux (saturation des infrastructures, adaptation des transports aux périodes touristiques, gestion des déchets), de ressources (notamment en eau).

Impacts transversaux

S'il constitue souvent une source de fort dynamisme économique pour un territoire, l'afflux massif de visiteurs sur un site peut également rendre difficile la gestion de la ressource en eau, faire exploser le trafic sur certains itinéraires routiers, augmenter le nombre de déchets ou encore renforcer le dérèglement du marché immobilier. Ces effets néfastes du surtourisme sont autant de conséquences aux forts impacts qui peuvent déstabiliser le fonctionnement de systèmes territoriaux déjà instaurés, situés aussi bien en milieux naturels qu'urbains, et qui soulèvent plusieurs problématiques :

- Sur la **gestion de la ressource en eau**, le tourisme exerce une pression croissante à plusieurs niveaux. Enjeu essentiel depuis la multiplication des épisodes de sécheresse ou de canicule, l'eau est plus que jamais au cœur de la transition écologique des territoires de la région, aussi bien dans les espaces touristiques littoraux, de montagne ou en ville. Si la consommation moyenne d'eau potable s'établit autour de 150 litres par jour et par personne au niveau national selon l'Agence de la Transition Écologique (ADEME)¹³ et ce depuis quelques années, cette consommation peut exploser pendant les périodes de vacances. Dans certaines stations de montagne, c'est son utilisation pour la production de neige artificielle qui pose question au regard du manque d'enneigement naturel combiné à la demande des touristes alors même que ces stations sont confrontées à la nécessité de

11 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7342912?sommaire=7343480>

12 Données clés Tourisme. Cap 2021/2022 - <https://provence-alpes-cotedazur.com/app/uploads/crt-paca/2021/01/donnees-cles-tourisme-crt-2021-2022.pdf>

13 <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/conso/conso-responsable/astuces-economiser-leau-a-maison-allegere-factures>

ne plus fonder leur modèle sur le « tout ski » mais bien de s'orienter vers une offre « 4 saisons ».

- Sur les **enjeux immobiliers**, la « concurrence » économique qui s'est progressivement instauré ces dernières années entre logements permanents et logements de courte durée entraîne les responsables locaux à prendre des mesures afin de mieux maîtriser les évolutions rapides du marché. C'est en ce sens que la ville de Marseille et la métropole Aix-Marseille ont souhaité inscrire la commune de Marseille dans le dispositif national d'encadrement des loyers dont l'application devrait être mise en œuvre en 2024 ou 2025. Ces mesures, par extension, pourraient également avoir pour effet indirect de tenter d'apaiser certaines tensions existantes entre collectifs d'habitants, touristes et propriétaires de meublés touristiques, pouvant être à l'origine de phénomènes dits de « tourismophobie » dans les villes à la fréquentation parfois saturée.

- Sur la **gestion des déchets**, l'afflux de visiteurs pendant la période estivale génère une augmentation du nombre de déchets sur les sites les plus visités comme les plages méditerranéennes. Bien que les politiques de recyclage et de gestion des déchets relèvent surtout d'orientations décidées au niveau national, on estime néanmoins que les territoires fortement impactés par le tourisme ont une production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant supérieure de 27 % à la moyenne nationale¹⁴. Des expérimentations se sont d'ailleurs focalisées, entre autres, sur les écogestes afin de montrer leurs effets positifs sur les comportements des touristes. La Métropole Nice Côte d'Azur¹⁵ a par exemple testé la distribution gratuite de gourdes réutilisables et de doggy bags donnés aux clients des restaurants, actions ayant permis une réduction des déchets¹⁶.

- Sur la **régulation du trafic routier** liée à la saturation de certains sites naturels sensibles de PACA, un des enjeux réside notamment dans une meilleure répartition des touristes sur d'autres sites dignes d'intérêt mais moins fréquentés. L'objectif d'une meilleure gestion des flux touristiques est multiple, car il permet d'éviter les pics de fréquentation, optimiser le choix de sa destination selon les saisons de l'année et mieux sensibiliser les visiteurs à la découverte de sites plus méconnus. C'est dans cette perspective qu'a été menée à l'été 2020 l'expérimentation entre le Comité Régional du Tourisme (CRT) PACA et l'application d'informations routières en temps réel Waze. Cette expérimentation a concerné 4 sites emblématiques de la région PACA : la plage Saint-Julien et le sentier Blanc-Martel dans le Verdon (04), le sentier des Ocres de Roussillon et le Colorado provençal de Rustrel dans le Vaucluse (84). Dans les résultats de cette expérimentation, le CRT précise que l'application a pu toucher plus de 325 000 automobilistes durant la période de test et a proposé à ces derniers la possibilité d'utiliser des navettes gratuites sur certains sites pour éviter les embouteillages lors des derniers kilomètres ou bien de se reporter sur d'autres sites moins fréquentés¹⁷.

Si ces impacts figurent sans doute parmi les plus lisibles, le tourisme a de fait d'autres répercussions sur les enjeux environnementaux (accélération de l'érosion de la biodiversité, atteinte à la qualité des eaux de baignade, au paysage) ou sociétaux (coût de la vie, pollution sonore, etc.).

14 <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/datalab-17-la-fonction-touristique-des-territoires...mars2017a.pdf>

15 Au côté d'autres métropoles très touristiques comme Florence (IT) Lisbonne (PT) ou Nicosie (CY), la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) a participé au projet européen Urban-Waste (Urban strategies for Waste Management in Tourist Cities) sur la période 2016-2019 afin de développer et promouvoir des stratégies durables de réduction de déchets <https://www.nicecotedazur.org/projets/urban-waste/>

16 <https://www.lagazettedescommunes.com/622123/des-mesures-simples-reduisent-les-dechets-issus-du-tourisme/>

17 <https://provence-alpes-cotedazur.com/app/uploads/crt-paca/2021/05/cp-partenariat-innovation-flux-touristiques-crt-waze.pdf>

Quelles problématiques territoriales en région ?

Tourisme et littoral : gérer les flux et atténuer la pression



Contexte

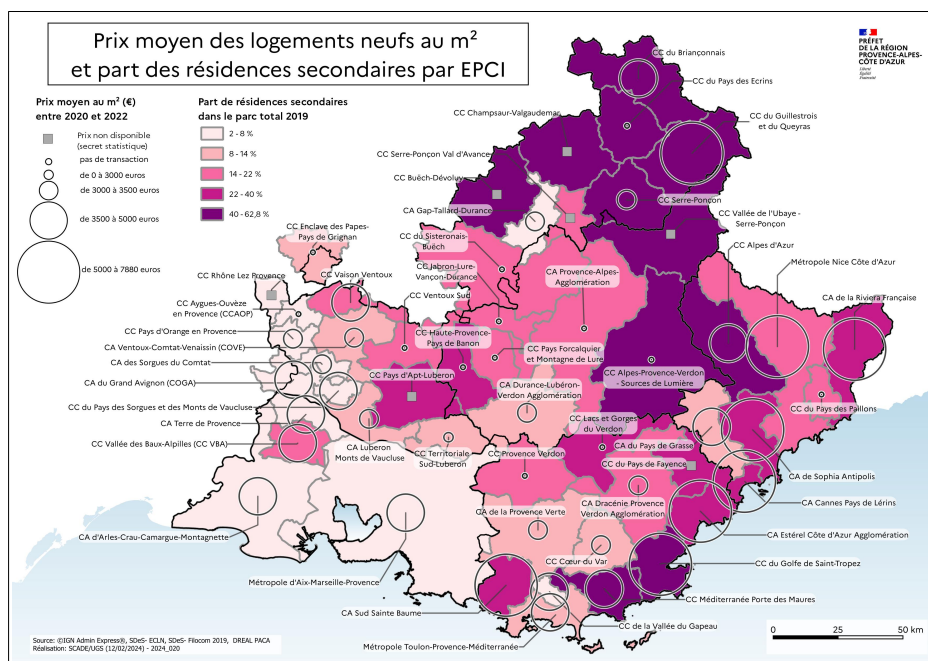
Pratiqué dès le 18^e siècle, le tourisme sur la Côte d'Azur s'est principalement traduit par des séjours prolongés d'aristocrates européens qui venaient y passer l'hiver. Si pendant très longtemps les activités touristiques de bord de mer sont restées l'apanage de l'aristocratie ou des milieux artistique et littéraire, la création des congés payés en 1936 puis leur amplification à partir des années 1950, couplée à une forte démocratisation de la voiture individuelle, a permis l'accès au tourisme au plus grand nombre.

Une grande partie des aménagements qui découle de ce tourisme de masse a également contribué à une urbanisation massive du littoral, une périurbanisation des villes côtières, un développement des infrastructures de transports et à la multiplication de l'implantation de zones commerciales. En conséquence, cela a généré une artificialisation aujourd'hui considérée comme préjudiciable au regard des politiques de prévention des risques et des impératifs de transition écologique. Cette surfréquentation des stations balnéaires de PACA, accompagnée de politiques d'aménagement parfois inadaptées a par ailleurs fragilisé les espaces littoraux de la région : plages, dunes, parcs nationaux et marins et leurs écosystèmes.

L'importance du nombre de résidences secondaires en PACA a également contribué, de fait, à cette forte urbanisation du littoral. En effet, en 2017, la totalité de ces résidences secondaires représente 14,5 % de l'ensemble des résidences contre 8,8 % au niveau national. Ces chiffres grimpent à 22 % dans les communes situées le long des littoraux varois et azuréens et explosent dans certains territoires, à l'image du Golfe de Saint-Tropez, où les résidences secondaires représentent près de 50 % des logements¹⁸.

18 Qui détient les résidences secondaires ? Six profils territoriaux / Julie Argouarc'h, Lucile Jamet, Benjamin Méreau (Insee), INSEE Février 2021

Situées à moins de deux kilomètres du littoral pour la moitié d'entre elles, la présence de ces résidences secondaires a également des conséquences sur la structuration et le fonctionnement même du marché immobilier dans sa globalité : manque de logement permanent pour les populations locales, ressources économiques locales amoindries par une occupation occasionnelle des logements, etc.



Aussi, si quelques territoires ruraux arrivent à concilier une part de résidences secondaires très importante (>40%) sans emporter pour autant une flambée de l'immobilier, on constate sur le littoral un lien direct entre le taux de résidences secondaires et les prix de l'immobilier neuf.

Exemples de démarches

La prise de conscience de cette fragilisation du littoral et de ses espaces attenants a conduit les autorités à mettre en place des actions permettant de concilier accès aux sites et protection de l'environnement, comme les parcs des Calanques et de Port-Cros, tous deux parcs nationaux.

> le Parc national des Calanques (13)

Situé entre Marseille et Cassis (13), le Parc national des Calanques a expérimenté dès l'été 2022 un système d'accès gratuit mais sur réservation (et limité à 400 visiteurs par jour afin d'enrayer les pics à 2500 visiteurs) des calanques de Sugiton et des Pierres Tombées afin de limiter le phénomène d'érosion et de menace pesant sur la pinède, tout en sensibilisant le public au risque d'épuisement des ressources naturelles, à travers le slogan « Réserver, c'est préserver ». Ce dispositif, reconduit sur la période 2023-2027, a montré selon le parc des premiers signes encourageants sur la baisse de l'érosion et la régénération de la nature qui permet une « expérience visiteur » plus satisfaisante au regard des conditions de visite apaisées.

Cette volonté de protéger les sites les plus fréquentés du Parc national des Calanques avait également incité ses dirigeants à lancer en 2021 une campagne de démarketing avec l'objectif de détourner l'image souvent idéalisée des Calanques issue des réseaux sociaux en montrant une réalité parfois non anticipée par les touristes: plages saturées, accès difficile aux sentiers, fraîcheur des températures de l'eau ...

→ **En savoir plus :**

<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/preparer-sa-visite/reservation-sugiton>

> Le Parc national de Port-Cros - Île de Porquerolles (Var)

Premiers résultats de la régulation de l'hyper fréquentation estivale

L'île de Porquerolles accueille plus de 1 million de visiteurs par an avec des pics de fréquentation à 12.000 visiteurs par jour en période estivale, impactant à la fois l'environnement et la qualité de visite.

Ainsi, en 2021, la ville de Hyères, la Métropole Toulon Provence Méditerranée et le Parc national de Port-Cros ont conjointement mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs pour réguler les transports acheminant les visiteurs sur l'île. Cette démarche s'appuie, entre autres, sur un nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) de transports maritimes et d'une charte signée par les principaux bateliers privés desservant l'île. L'objectif de 6 000 visiteurs par jour a été fixé collectivement d'après les résultats d'une enquête de satisfaction menée par le Parc national de Port-Cros.

Le bilan de cette gestion raisonnée, concertée et des dispositifs associés a été positif et a atteint son objectif de fréquentation. En effet, la fréquentation de la TLV-TVM (délégataire du transport vers les îles) a baissé de 14% permettant le respect la jauge de fréquentation. La mise en place d'un dispositif de réservation en ligne a permis de mieux anticiper les pressions de fréquentation sur la destination et une meilleure diffusion des publics dans le temps. De plus, les opérateurs incitent fortement les usagers à utiliser les transports en commun pour se rendre aux embarcadères (+20% de fréquentation de la ligne 67 du Réseau Mistral) dont le coût est pris en charge par la Métropole dans le cadre du billet combiné bus + bateau bus TLV-TVM (10 000 voitures évitées sur la presqu'île de Giens). En parallèle, un arrêté municipal interdit l'échouage (beachage) des navires sur les plages et une Zone de Mouillage et d'Équipement Léger - ZMEL dans les eaux de Porquerolles a été créée.

Fort de ce succès, le dispositif de régulation de la fréquentation se verra prochainement renforcé par des mesures complémentaires.

→ En savoir plus :

https://www.portcros-parcnational.fr/sites/portcros-parcnational.fr/files/documents/downloads/port-cros_29.pdf

> La certification « Ports Propres » et « Ports Propres actifs en biodiversité »

Acteurs essentiels de la transition écologique du tourisme, les ports de plaisance ont la possibilité depuis 2011 de s'engager dans un management environnemental de qualité à travers l'obtention de la certification européenne « Ports propres ». En PACA, plus d'une centaine de ports sont engagés dans la démarche. Composée de 5 étapes, cette labellisation permet aux gestionnaires de ports de mettre en place des actions concrètes de lutte contre les différents types de pollutions, la formation aux écogestes, l'installation d'équipements permettant le recyclage des déchets et des eaux usées ou encore de favoriser les économies en eau par exemple. Depuis 2018, les ports peuvent également obtenir le label complémentaire « actif en biodiversité » leur permettant de s'engager sur des initiatives de préservation et de restauration de la biodiversité marine: installation de nurseries à poissons, ...

→ **En savoir plus :**

<https://www.ports-propres.org/ports-certifies/>

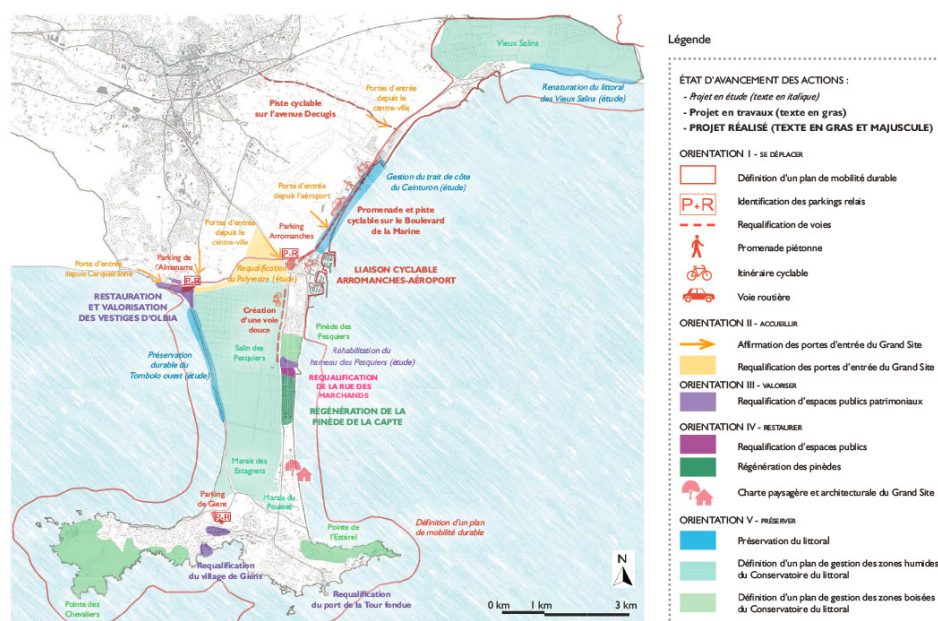
> L'accueil du public sur un site à haute sensibilité écologique : l'exemple de la Presqu'île de Giens (Var)

Afin de concilier préservation du patrimoine naturel avec l'accueil des visiteurs, une Opération Grand Site (OGS) a été mise en place sur la presqu'île de Giens et les Salins d'Hyères dans le Var (83) depuis 2019. Soumis à une forte pression touristique chaque année estimée à plus de 1 million de visiteurs, un programme de 35 actions a été défini autour de 6 axes principaux: se déplacer, accueillir, valoriser, restaurer, préserver et mettre en œuvre.

→ **En savoir plus :**

<https://www.hyeres.fr/operation-grand-site>

Actions à court terme de l'OGS de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères



Le tourisme en montagne : un devenir en question



Contexte

Déjà forte de son attractivité touristique liées à son littoral et à ses nombreuses stations balnéaires, la région PACA bénéficie également d'une soixantaine de stations de montagne situées dans les Alpes du Sud (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) dont les ressources sont principalement exploitées à travers le prisme des activités dites de « sport d'hiver », le ski arrivant en tête. Les retombées économiques de ces activités constituent une part importante du modèle économique mais aussi social des communes.

Au-delà des problèmes d'accès aux massifs (essentiellement motorisé), d'atteinte à la biodiversité, aux paysages ou encore de coût de l'exploitation des infrastructures existantes, la question de la diminution de l'enneigement naturel causée par le réchauffement climatique met également un certain nombre de stations de montagne face aux devenirs de leur stratégie touristique. Si les stations de ski de la région PACA ne seront pas toutes impactées de la même façon par un enneigement de plus en plus aléatoire selon les saisons, les prévisions tendanciennes indiquent, de façon générale, une quantité réduite de neige et sur des périodes plus courtes. Ce sont donc les communes situées en moyenne, basse altitude et surtout exposées au Sud qui seront davantage impactées, comme le montre l'étude réalisée pour 48 stations des Alpes du Sud de PACA¹⁹.

Le GREC-SUD revient sur ces aspects dans une publication en soulevant les questions d'impact du changement climatique et l'avenir des territoires des Alpes du Sud²⁰. Dans ce cahier thématique sont évoquées de façon globale les différentes stratégies de développement des territoires, au prisme de leurs différentes composantes : mobilités, emplois, urbanisme, agriculture, filière bois, biodiversité. Les enseignements de ce travail focalisent notamment sur la nécessité de prendre en compte l'innovation dans les pratiques, la création d'emplois en adéquation avec un changement d'offres touristiques ou encore la promotion de l'économie circulaire.

Ces enseignements résonnent également avec des orientations formulées au niveau national dans le cadre de la mission d'information sur le tourisme de montagne et les

19 Étude prospective commandée par la région Sud et basée sur l'[outil Climsnow](#) développé par le consortium regroupant Météo-France (Laboratoire CNRM, Météo-France-CNRS, Centre d'Études de la Neige), INRAE (laboratoire LESSEM), Dianeige et DIA4S. L'outil permet aux stations d'anticiper leurs prévisions d'enneigement à long terme, jusqu'en 2050. Les stations peuvent ainsi adapter leur offre touristique en fonction des évolutions climatiques.

20 http://www.grec-sud.fr/wp-content/uploads/2021/01/Cahier_montagne_GREC_SUD_HD_octobre_2018.pdf

enjeux de changement climatique²¹. Dans ce rapport, plusieurs recommandations sont faites pour inciter les stations de sport d'hiver à impulser un changement de paradigme. Parmi ces recommandations, figurent notamment :

- l'incitation pour les stations à réaliser des diagnostics d'enneigement sur le modèle « Climsnow » afin de mesurer la pertinence des nouveaux investissements envisagés ;
- l'incitation à l'obtention de labels à l'instar de « Flocon vert » qui reconnaît les stations de montagne engagées dans des démarches de développement durable
- encourager l'offre de trains de nuit par des financements plus importants

Si les enjeux de transition touristique en montagne sont forts et encouragés, on note toutefois, qu'au regard du poids historique, social et économique²² du ski, les acteurs locaux oscillent entre la volonté de maintenir des activités de sport d'hiver *via* des procédés de rénovation/modernisation d'infrastructures moins énergivores (dameuses à hydrogène, installation de panneaux photovoltaïques) ou de production de neige de culture *via* la technique du *snowfarming*²³ notamment. À l'inverse, la gouvernance locale peut également conduire les responsables à anticiper et à prendre des décisions plus radicales telles que l'arrêt définitif de l'activité ski, comme dans la commune de Céüse dans les Hautes-Alpes en 2020, conséquence d'un enneigement trop aléatoire combiné à des investissements devenus trop coûteux.

Sans pour autant renoncer totalement à l'activité ski, la perspective d'une nécessaire transition entraîne par conséquent de nombreux territoires à repenser leurs offres touristiques vers une diversification des activités de montagne : randonnée, VTT, raquettes, observation de la faune, découvertes des patrimoines locaux, etc. à travers des politiques locales de désaisonnalisation. Pour les communes concernées, cet enjeu est bien de proposer une offre touristique « 4 saisons », en valorisant les atouts de la montagne : grands espaces naturels et meilleure qualité de l'air, fraîcheur des températures nocturnes en été, renforcement des actions de « slow tourisme », ...

Exemples de démarches

> Les Orres (Hautes-Alpes)

C'est dans le cadre de cette stratégie de diversification que la station des Orres (05) située entre 1650 et 2700 m d'altitude mise notamment sur la création d'équipements innovants en proposant un tourisme de montagne dit « expérientiel » : en janvier 2024 un pôle sport et innovation équipé de simulateurs en réalité virtuelle a ouvert afin de proposer plusieurs activités d'entraînement (tapis de ski incliné, murs et blocs d'escalade, etc.) et qui sera complété à l'avenir par un pôle « expérientiel » situé à 1800 mètres d'altitude doté de simulateurs et films immersifs, etc. Ces deux équipements, fondés sur des expériences numériques et de réalité virtuelle, ont pour objectif de diversifier l'offre touristique et de « faire vivre » la montagne autrement aux touristes.

→ **En savoir plus** : <https://www.lesorres.com/travaux-2023-parking-souterrain-et-pole-sport-innovation>

21 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/tourisme_montagne_enjeux_climatiques

22 Selon le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur dans son rapport « La filière Montagne-Côte en Provence-Alpes-Côte d'Azur » (2023), la filière montagne représente : 17 140 établissements, 24 000 emplois, 3,2 milliards € de chiffre d'affaires, 1,3 milliard € de valeur ajoutée (source : https://www.digne.cci.fr/sites/g/files/mwbcuj1686/files/2023-06/ETUDE_REGIONALE_MONTAGNE_mai2023.pdf)

23 Méthode qui consiste à stocker la neige d'une année sur l'autre à l'aide notamment de sciure de bois afin d'utiliser la neige « stockée » lors de l'ouverture de la saison de ski suivante

Les stations situées en plus haute altitude et qui seront impactées dans une moindre mesure par la baisse de l'enneigement naturel à l'horizon 2050, misent également sur la diversification des activités pour ne plus proposer seulement une offre « tout ski » et en mettant en place des actions de transition énergétique. C'est par exemple le cas du domaine de Serre Chevalier (05) qui tend à diversifier son offre touristique et à rendre l'activité ski moins énergivore en organisant notamment les transports avec les opérateurs et les autorités de gestion locales.

> Serre-Chevalier (Hautes-Alpes)

Créé en 1941, Serre Chevalier Vallée est le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec plus de 250 kilomètres de pistes. Face à de forts enjeux touristiques, Serre Chevalier Vallée est confrontée à la conciliation entre gestion de la fréquentation touristique²⁴ et déploiement d'actions en faveur de la transition écologique. Si les questionnements liés à l'enneigement ou la désaisonnalisation des activités représentent des enjeux essentiels pour le devenir de ce territoire, ceux relatifs au transport, secteur particulièrement émetteur de GES lors d'un séjour au ski²⁵, le conduit à promouvoir des modes de déplacement bas carbone pour se rendre jusqu'au domaine, se déplacer autour du lieu de résidence mais aussi pour rejoindre les pistes.

L'accès à la vallée est tout d'abord facilité par le train et le bus : liaisons directes depuis Paris en train de nuit, Marseille, combinaisons train/bus depuis Grenoble, Lyon. Le réseau de transport développé par l'ensemble des acteurs locaux (Communauté de Communes du Briançonnais, communes de la vallée, conseil régional, ...) propose en complément de véritables alternatives aux véhicules individuels :

- des systèmes de transfert via des bus et navettes depuis les gares TGV telles que celles d'Oulx en Italie ou d'Aix-en-Provence
- des liaisons express entre les remontées mécaniques du domaine et les hameaux de la vallée entre 6h30 et 23h avec en complément dans plusieurs hameaux un service gratuit de « navettes villages »
- la mise en place depuis 2018 d'une navette hybride dans la vallée à destination des locaux et des vacanciers atteignant une réduction de 65 % des émissions de GES et de particules fines
- l'utilisation d'un biogazole (XTL²⁶) dans le réseau de transport en commun Altigo²⁷ et qui sera introduit progressivement à partir de septembre 2023 afin de réduire les émissions de GES
- la mise en service dès 1989 de la télécabine du Prorel qui permet de relier la ville de Briançon située à 1200 mètres d'altitude aux pistes du domaine skiable, à plus de 1600 mètres puis 2350 mètres

→ **En savoir plus** : <https://www.serre-chevalier.com/fr/domaine-skiable/transition-energetique-ecologique>

24 1 563 180 nuitées pour la saison hivernale 2021/2022 et 1 078 600 nuitées pour la saison estivale 2022 (source : Observatoire de l'Activité Touristique – G2A Consulting)

25 Étude réalisée par le cabinet Utopies avec les stations de la Clusaz (74), du Grand Bornand (74) et de Tignes (73) dans le cadre du guide sectoriel 2022 Filière Sport, Montagne et Tourisme de l'ADEME (2022)

26 Le XTL est un biogazole reconnu par l'Ademe (base carbone) depuis juin 2022

27 Réseau de transports publics de la Communauté de Communes du Briançonnais

> Le Plan Montagne du conseil régional

Le conseil régional intervient à travers plusieurs dispositifs de soutien au développement et à l'aménagement durable des stations. Plus précisément les aides apportées soutiennent notamment des projets de développement touristique « 4 saisons », la modernisation des équipements et plus généralement la transition écologique des stations. C'est notamment dans ce cadre que l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Contrats Stations 2030 » a été lancé en 2022 afin d'encourager les stations de montagne à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2030, favoriser des actions d'innovation environnementale et de faire évoluer leur modèle de développement économique et touristique à l'horizon 2030-2050.

→ En savoir plus :

<https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/ecrivons-lavenir-de-nos-montagnes>

<https://www.maregionsud.fr/vos-aides/detail/appel-a-manifestation-dinteret-contrats-stations-2030-un-cap-davance>

Le tourisme en ville : comment le réinventer ?



Contexte

Si les pratiques touristiques en ville sont anciennes²⁸, le tourisme urbain, à la différence du tourisme balnéaire ou de montagne, a connu un essor surtout à partir des années 1980²⁹. Souvent effectué lors de courts séjours notamment grâce à l'amplification d'une offre de déplacement à bas coût (avion, train, bus, covoiturage), le tourisme urbain se caractérise principalement par des visites culturelles et patrimoniales, de musées, une fréquentation généralement plus accrue des restaurants, des cafés, et tout type de lieu d'aménité urbaine. Le tourisme d'affaires et de congrès peut également jouer un rôle important dans les pratiques du tourisme urbain comme pour la ville de Marseille suite à son titre de Capitale européenne de la culture durant l'année 2013 et qui a contribué à « booster » l'image internationale de la ville.

Autre aspect, lorsqu'elles sont observées en période de forte fréquentation estivale, les pratiques du tourisme urbain reflètent régulièrement le phénomène de surtourisme : files d'attente devant des sites et monuments touristiques « saturés », réservation obligatoires de visites, et apparition, dans certains contextes, d'un sentiment de « tourismophobie ». Si d'importantes retombées économiques sont générées pour les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, le développement de ces pratiques s'est toutefois accompagné de débats autour de plusieurs enjeux :

- l'offre de logements disponibles pour les populations locales face à la montée en puissance des locations de meublés touristiques³⁰
- la gestion des déchets notamment en période de forte fréquentation des villes (festivals, événements sportifs, etc.)
- les différentes sources de nuisances occasionnées par l'activité touristique de certains quartiers (nuisances sonores, etc.) ou par celle des ferries arrivant dans les ports de Marseille, de Toulon et de Nice (fumées polluantes, bruit de moteur).

28 Le Grand Tour, séjour touristique pratiqué à travers l'Europe par les aristocrates européens à partir du XVIII^e siècle était fondé sur la découverte des villes et de leur patrimoine telles que Rome, Naples, Florence

29 Enjeux sociaux et environnementaux du développement du tourisme urbain [*] Ghislain Dubois, Jean-Paul Ceron, Dans Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2001/5 (décembre), pages 831 à 860. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2001-5-page-831.html&lang=fr>

30 *Airbnb en Provence Alpes Côte d'Azur : Un nouvel acteur pour l'économie du tourisme (Partenariat Région – Établissements d'enseignement supérieur et de recherche, 2021)*, [https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Rapport - Airbnb en Provence Alpes Cote d Azur 1er juin 2021.pdf](https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Rapport_-_Airbnb_en_Provence_Alpes_Cote_d_Azur_1er_juin_2021.pdf)
Les locations saisonnières dans le Var (AUDAT, 2023) <https://audat.org/publications/les-locations-saisonniere-dans-le-var/>

En PACA, la forte présence de festivals de renommée nationale et internationale - le festival de théâtre d'Avignon (84), le festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence (13) ou encore Les Rencontres de la photographie à Arles (13) - et de nombreux sites urbains classés au patrimoine mondial de l'UNESCO tels que La Cité Radieuse de Le Corbusier à Marseille (13), la Cité Vauban de Briançon (05) ou encore la ville de Nice, classée « Ville de la villégiature d'hiver de Riviera » (06) attirent un nombre important de visiteurs et peuvent également avoir de conséquences négatives pour les populations locales mais également pour les visiteurs dans le cadre de leur expérience. Situées à proximité ou sur des sites mondialement connus (Côte d'Azur, Provence, Alpes, Vallée du Rhône) pour la plupart d'entre elles, ces villes sont confrontées à des enjeux forts de transition écologique entre la préservation d'un cadre de vie soutenable pour ses habitants d'une part et une gestion plus durable de l'activité touristique d'autre part, capable également de dynamiser le tissu économique local.

Exemples de démarches

> La stratégie touristique d'Avignon 2022-2030 : la nouvelle donne écologique

En 2021, la ville a engagé une démarche réunissant l'ensemble des acteurs du tourisme pour repenser sa stratégie touristique à travers la mise en œuvre de 60 actions ayant pour objectif de proposer une trajectoire fondée sur un tourisme durable et plus responsable, hospitalier et solidaire, expérientiel et insolite.

Ces 60 actions sont intégrées à des enjeux plus globaux de transition écologique telles que la mobilité durable ou l'accessibilité à tous par exemple.

Chaque action est décrite de façon concrète avec la série de mesures à mettre en place, le calendrier de mise en œuvre, la conduite de l'action (qui fait quoi, quels partenaires) ainsi que des indicateurs d'évaluation pour mesurer l'efficacité de la mesure.

→ En savoir plus :

<http://www.aurav.org/documents/Fiches-actions-Avignon-ambition-tourisme-2022-2030.pdf?E4E687EF4B-825>

> Des restaurants plus éco responsables : le label « écotable »

Dans la perspective d'accompagner les restaurateurs marseillais dans leur transition écologique, l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille (OTCM) et le conseil régional ont soutenu, à partir de 2022 et sur trois ans, des professionnels du secteur dans le parcours de labellisation « Écotable », label de restauration écoresponsable. Sur la base de ce soutien à leur transition écologique (réduction du gaspillage alimentaire, intégration d'options végétariennes et véganes dans les menus, approvisionnement bio et local, etc.), leur

démarche RSE et à travers six vagues de sélection, Écotable met à disposition des établissements sélectionnés des outils tels que la plateforme Impact (aide à la mesure de l'impact environnemental et social), une mise en réseau de professionnels engagés (fournisseurs, outils pédagogiques ...). Marseille propose actuellement une vingtaine de restaurants labellisés et une quinzaine d'autres restaurants sont en cours de labellisation.

→ **En savoir plus :**

<https://www.marseille-tourisme.com/espace-professionnels/agenda-et-actualites-pour-les-professionnels-du-tourisme/programme-accompagnement-restaurateurs-labellisation-ecotable/>

> **L'électrification du port de Toulon (83)**

Afin de limiter les nuisances provenant des navires amarrés le long des quais du port de Toulon (fumées polluantes dans l'air, bruit des moteurs, vibrations), la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) porte le projet d'électrification de trois quais de son port : Fournel, Minerve et La Corse. Prévus dans le cadre européen de décarbonation et de réduction des émissions maritimes obligeant les navires à s'alimenter par voie électrique dès 2030 dans les principaux ports de l'Union européenne, ce procédé permettra ainsi aux paquebots et aux ferries de couper leur moteur durant leur escale et d'être reliés à un système d'alimentation électrique. À Toulon, ce programme de transition écologique du port se fonde sur un « mix » énergétique combiné à une approche « smart grid ». Un réseau intelligent de distribution électrique permettra de sélectionner entre une énergie en provenance soit du réseau Enedis, soit des ombrières photovoltaïques installées sur les quais, soit de batteries qui ont emmagasiné de l'énergie non consommée ou encore d'un système à hydrogène. L'électrification permettra de réduire les émissions de particules dans l'air autour de 80 % pour les escales supérieures à deux heures.

→ **En savoir plus :**

<https://metropoletpm.fr/actualites/port-de-toulon-quais-electrifies-2023>

Tourisme et territoires ruraux : des pratiques déjà à l'œuvre dans l'arrière-pays



Contexte

Forte de la présence de neuf Parcs Naturels Régionaux (PNR) et de quatre Parcs Nationaux (PN), la région PACA est l'une des régions de France les mieux couvertes en espaces naturels protégés. Répartis sur l'ensemble des six départements, ces espaces naturels se situent principalement dans les territoires ruraux et les PNR à eux seuls couvrent presque un tiers du territoire régional. À la fois garants de la protection de ces espaces protégés et animateurs de ces lieux de vie et de découverte, les acteurs locaux du tourisme ont spontanément mis en place des activités dédiées à la transition écologique et orientés vers un « tourisme vert » : écotourisme, tourisme rural, agritourisme, cyclotourisme, etc.

S'ils apparaissent souvent moins touchés par les phénomènes de surtourisme et sont davantage propices à des pratiques de « slow tourisme » plus respectueuses de l'environnement, ces territoires de l'arrière-pays régional sont toutefois directement confrontés aux conséquences du réchauffement climatique.

Le manque d'eau est susceptible de mettre en péril certaines activités touristiques : les activités nautiques ont ainsi été suspendues dans les Gorges du Verdon en raison de la sécheresse de l'été 2022. Par ailleurs, l'arrière-pays est régulièrement confronté à de forts risques d'incendies : durant l'été 2021, l'incendie du massif des Maures dans le Var avait entraîné l'évacuation de plusieurs campings.

Ces espaces naturels offrent un cadre privilégié à la déclinaison d'initiatives de transition écologique et ce à des échelles variées : d'actions mises en place à l'échelle communale à des orientations plus larges de préservation inscrites dans les chartes du tourisme durable des parcs naturels régionaux, l'objectif est d'offrir de véritables alternatives au tourisme traditionnel, à travers une approche plus immersive des activités et une meilleure appréhension des sites visités.

À ce titre, les parcs naturels régionaux (PNR) ont été, très tôt, précurseurs sur la nécessaire prise en compte du tourisme durable dans le développement de leur territoire. En dehors des sphères urbaines, ils ont souvent été à l'avant-garde d'une conciliation entre mise en valeur des atouts environnementaux et empreinte touristique maîtrisée, notamment à travers l'élaboration de chartes et de démarches de labellisation.

> La démarche écotouristique du PNR du Queyras (05)

Dans le cadre de son engagement en faveur des valeurs inscrites dans la Charte européenne du Tourisme durable (CETD), le PNR du Queyras a obtenu la reconnaissance de la fédération Europarc dès 2010. Exemple de cette stratégie écotouristique, la création en 2019 d'un réseau d'éco-acteurs de la réserve de biosphère du Mont Viso, transfrontière avec l'Italie. Issus de secteurs divers (activités sportives, culture et patrimoine, économie sociale et solidaire, éducation à l'environnement, gastronomie, ...), les acteurs locaux de ce territoire s'engagent ainsi à la sensibilisation à la transition écologique auprès des visiteurs en organisant notamment des formations, des séjours éco-responsables ou encore des ateliers sur l'éco-construction. Plus largement, le PNR du Queyras est actuellement en phase de révision de sa charte pour la période 2025-2040. Ce projet se traduit par une priorité donnée à la transition écologique dans le développement du territoire avec notamment une ambition axée autour de la conciliation entre la fréquentation et les espaces sensibles.

→ En savoir plus :

<https://www.pnr-queyras.fr/votre-parc/queyras-2040/>

<https://www.pnr-queyras.fr/les-eco-acteurs-du-mont-viso/>

> Le Fonds Tourisme Durable de l'Ademe en pratique dans les Alpes-Maritimes et le Var

Dans le cadre du plan de relance, le Fonds Tourisme Durable géré par l'Ademe a permis, à travers plusieurs appels à projets ouverts jusqu'à fin 2023, de soutenir des initiatives portées par des restaurateurs et des hébergeurs œuvrant dans le champ d'une approche plus sensible du tourisme afin de sensibiliser les visiteurs à une expérience différente, faisant écho au « slow tourisme ». C'est par exemple le cas des séjours organisés autour de la « cucina bianca » (cuisine blanche) à La Brigue dans le département des Alpes-Maritimes (06) mêlant à la fois ateliers culinaires, rencontres et récoltes avec les producteurs locaux, randonnées, découverte du patrimoine naturel et culturel de la région. Dans le Var, d'autres actions proposent par exemple des immersions touristiques au sein de milieux naturels moins fréquentés que les « hot spots » avec la découverte par exemple des parcours immersifs au sein de forêts sur la commune de Bras dans lesquelles des sentiers ont été aménagés avec des espaces de pause et d'observation (refuge de la Ligue pour la Protection des Oiseaux – LPO par exemple).

→ En savoir plus :

<https://agirpoumlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20230308/fonds-tourisme-durable-formes-emergentes-tourisme>

> Chemins des Parcs, l'application pour les randonnées nature dans les parcs naturels régionaux de PACA

À la fois site internet et application pour smartphone, Chemin des parcs est un outil créé par les parcs naturels régionaux de PACA et est destiné à aider les touristes dans la programmation de leur activité de randonnée pédestre, à cheval ou en vélo.

Grâce à un moteur de recherche multi-critères, les touristes peuvent ainsi sélectionner le niveau de difficulté, la durée, la commune de départ, l'accessibilité, les activités touristiques à disposition ... Disponible en plusieurs langues, Chemins des parcs offre également une carte interactive ou à télécharger en pdf et permet de sensibiliser les touristes à la qualité des sentiers en leur permettant de faire remonter toute alerte ou problème rencontré sur les parcours.

→ **En savoir plus :**

<https://www.cheminsdesparcs.fr/>